

STAGE PARAPENTE



INITIATION HANDI-SOLO-MILLAU

Du lundi 03 juin
au vendredi 7 juin 2019

A Millau (12)

Tarif : 150€



 FREDERIC LECONTE

 05 65 59 78 60

INFORMATION

› Par qui et pour qui ?

Une action du Comité Départemental de Vol Libre de l'Aveyron (CDVLA), partenaire du Comité Départemental Handisport de l'Aveyron, soutenue la Fédération Française de Vol Libre (FFVL), la Ligue Occitanie de Vol Libre et le Conseil Départemental de l'Aveyron .

Ce stage 2019 s'adresse aux Personnes en Situation de Handicap désireuse de s'initier à la pratique du parapente. Les vols s'effectuent en fauteuils spécifiques fournis, guidés à la radio et encadrés par des moniteurs professionnels et aidés en phase décollage par des bénévoles pousseurs.

Minimum requis, capacité mentale à écouter et exécuter les consignes des moniteurs, deux bras et mains valides, pour tenir et actionner les commandes. Le stage commence par un apprentissage au sol en pente école jusqu'à une parfaite maîtrise du gonflage et du contrôle de la voile au dessus de la tête. Seulement cette phase acquise le décollage peut être envisagé, toujours guidé par les moniteurs.

Le stage est limité à 4 places avec un minimum de 3 participants.

› Quand ?

Le stage se déroulera du 03 juin au 07 juin 2019 (glissement possible sur le 8/9 juin en fonction de la météo).

Au programme 5 séances : une à deux séances par jour de 8h00 à 12h00 ou 13h à 18h00 en fonction de la météo.

› Où ?

Sur les sites de vol de Millau, avec l'école « HORIZON VOL LIBRE » point de RDV et formation théorique au restaurant « La Puncho ».

› Coût du stage ?

Le coût du stage est de 150 € / personne (à la place de 500€ normalement), ce tarif inclut seulement les coûts pédagogiques.

Pour les personnes non licenciées à la FFVL prévoir 48€ en plus à l'ordre de la FFVL.

› Pour vous inscrire ? avant le 28 mars 2019

Remplir et envoyer la fiche de pré-inscription ci jointe + un chèque de caution de 50€ à l'ordre de CDVLA .

Pour les personnes non licenciées :

- Un certificat médical de votre médecin
- Un cheque de 48€ a l'ordre de la FFVL

› Hébergement ?

Voici la liste des hébergements accessibles répertoriés par l'Office de Tourisme Millau Grands Causses :

[http://www.millau-viaduc-tourisme.fr/sites/ot-](http://www.millau-viaduc-tourisme.fr/sites/ot-millau/files/content/files/sites_accessible_pmr_millau_grands_causses.pdf)

[millau/files/content/files/sites_accessible_pmr_millau_grands_causses.pdf](http://www.millau-viaduc-tourisme.fr/sites/ot-millau/files/content/files/sites_accessible_pmr_millau_grands_causses.pdf)

› Transport ?

L'école de parapente dispose d'un mini bus pour les transferts sites de vol et atterrissage. Si vous ne souhaitez pas prendre cette navette, vous pouvez prendre votre voiture personnelle, un bénévole du CDVL descendra votre voiture sur l'aire d'atterrissage.

DOCUMENTS À ENVOYER À :
HORIZON MILLAU
6 PLACE LUCIEN GREGOIRE
PLACE FOCH
12100 MILLAU

PRE-INSCRIPTION

Nom : _____ Prénom : _____

Date de Naissance : _____ Tél : _____

Mail : _____

Quel est votre Handicap ?

Amputation -> Quel membre ? _____

Paraplégie -> Hauteur de la lésion ? _____

Tétraplégie -> Hauteur de la lésion ? _____

Hémiplégie -> Quel coté est paralysé ? _____

Neurologique -> Précisez _____

IMC

Auditif

Visuel

Autre : _____

Votre niveau de pratique en parapente :

Avez-vous votre propre matériel de vol ? Oui Non

> Si oui, lequel ? _____

Avez-vous un transport ? Oui Non

> Si Oui, êtes-vous d'accord pour prendre des passagers ? Oui Non

> Si Oui, êtes-vous d'accord pour qu'une personne du CDVL conduise votre véhicule ? Oui Non

Venez-vous accompagné ? Oui Non

> si Oui, avec combien de personne : _____

Durant l'activité, des photos et vidéos seront prises, autorisez vous le Comité Départemental Handisport et le Comité Départemental de Vol Libre à les utiliser (site internet, Facebook, photos de presse, reportage TV)?

Oui

Non